

Droits de l'homme contre droits d'accès à la pêche : un champ de bataille idéologique à Siem Reap 📄

Le Consensus de Rio

L'analyse par le forum mondial des pêcheurs, de la rencontre tenue au Cambodge sur les droits d'accès à la pêche, montre comment se développe l'approche libérale de la gestion des pêches, sous couvert d'une défense de la pêche artisanale. Elle montre le rôle joué par des organisations comme EDF (Environmental Defence Fund), des agences gouvernementales comme celles de la Norvège, la Banque Mondiale et l'ambiguïté de la FAO. Curieusement, c'est aussi le moment choisi par l'agence gouvernementale norvégienne pour interrompre ses financements à ICSF. L'impact du Partenariat Mondial pour les Océans officialisé à Rio en 2012 se vérifie. On peut parler d'un Consensus de Rio, comme il y eut le Consensus de Washington pour mettre en place la stratégie de libéralisation de l'économie mondiale. Après avoir largement initié son projet libéral aux Etats-Unis, EDF, après d'autres ONGE américaines, s'implante maintenant en Europe sur un terrain bien préparé par la nouvelle Politique Commune des Pêches.

Du 23 au 27 mars 2015, six représentants des deux organisations mondiales de pêcheurs, le WFFP et le WFF, soutenus par l'ICSF et par des chercheurs, ont participé à la Conférence de 2015 sur les droits d'accès à la pêche, à Siem Reap au Cambodge. Ces délégués, même s'ils étaient peu nombreux, représentaient des millions de personnes appartenant aux communautés de pêcheurs et celles qui pratiquent la pêche artisanale ou côtière. Les autres cent trente participants représentaient des gouvernements, des organisations internationales, des universités, des grandes entreprises et des organisations environnementales.



Au bout des cinq jours, les objectifs de la conférence restaient encore peu clairs. Si l'on rassemble 140 personnes du monde entier – dont seulement 45 femmes – il faudrait avoir un objectif plus concret que « fournir des conseils pour soutenir des systèmes basés sur les droits d'accès aux pêcheries, ce qui contribuera à construire un avenir durable » [1]

Au cours de ces cinq jours, il devenait de plus en plus clair que le point de vue dominant et hégémonique, tenu par la plupart des orateurs et des délégués était que la « propriété privée » soit la base fondamentale des droits d'accès aux pêcheries. Ce concept dans la gestion des pêches s'appelle aussi la pêche basée sur les droits d'accès, les QIT, la pêche basée sur la richesse, et le partage des prises.

Cette conviction presque fondamentaliste en la propriété privée est ironique. D'une part, la FAO (l'hôte principal de la conférence) et la Banque mondiale visent à éliminer la faim et à réduire la pauvreté rurale. D'autre part, la Banque Mondiale, en tant que l'un des acteurs les plus forts dans la gouvernance de la pêche au niveau global, a avoué que le système basé sur la propriété privée est favorable pour quelques personnes mais défavorable pour la plus majorité. Au vue de ce constat, comment la Banque mondiale peut-elle contribuer à l'élimination de la faim et à la réduction de la pauvreté ?

Pour plus d'exemples des conséquences catastrophiques des systèmes de pêche basés sur la propriété privée et pour des exemples de la pêche basée sur les droits d'accès, référez vous au livret : [l'Accaparement mondial des mers.](#)

Les délégués du WFFP ont insisté plusieurs fois et dans plusieurs situations (comme participants, comme membres des jurys et comme orateurs) pour dire que la gouvernance de la pêche artisanale doit être basée sur les droits de l'homme. Une telle approche comprendrait l'égalité, les droits des peuples indigènes, la souveraineté alimentaire, l'égalité entre les hommes et les femmes, la réduction de la pauvreté pour tous, les droits coutumiers et traditionnels, la pêche traditionnelle à faible impact, et la participation à la gouvernance. Malgré cela, les échanges qui suivirent ces interventions furent très limités, et, à plusieurs occasions les réponses furent dégradantes et injustifiées.

L'organisation de la conférence a permis beaucoup d'exposés, courts et longs, mais a fourni peu d'occasions pour un réel engagement et un dialogue. Elle a pris la forme d'un champ de bataille idéologique, où le point de vue exprimé dans le compte-rendu sera probablement celui des participants qui ont parlé le plus fort. Vu que les avocats de la propriété privée étaient plus nombreux et qu'ils ont eu plus d'occasions de faire des exposés, on peut craindre que la voix du WFFP sera réduite dans le compte-rendu de la conférence. Tandis que nous ne savons pas encore quel sera le résultat, nous nous attendons à ce que la FAO utilise le compte-rendu dans son futur outil de travail dans le domaine de la gouvernance de la pêche, y pour compris les [Directives volontaires sur le foncier](#) et [les Directives visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale.](#)

Sachant que la FAO a approuvé en 2014 les Directives visant à assurer de la pêche artisanale, et en 2012 les Directives volontaires sur le foncier, nous nous attendions à ce que la FAO façonne le contenu du programme sur la base de ces directives, mais à part quelques références aux directives sur le site officiel de la conférence et une allusion dans un discours d'ouverture, uniquement le WFFP, le WFF et l'ICSF y ont fait référence de manière systématique lors des exposés et des échanges. Il semblait que de nombreux participants ignoraient même l'existence de ces directives – ou bien qu'ils les ignoraient – de plus, les

fonctionnaires de la FAO ont montré très peu d'intérêt pour la possibilité de créer des liens entre le thème de la conférence – les droits d'accès – et les Directives sur le foncier et sur la pêche artisanale.

Vu que la FAO a investi énormément de ressources humaines et financières dans la rédaction des directives, cette position de quasi-ignorance est encore plus controversée.

La stratégie de la rhétorique à Siem Reap

Beaucoup des « suspects habituels » ont parlé ouvertement de la nécessité de soutenir la propriété privée, des QIT etc. dans la gouvernance de la pêche, mais il est à noter que quelques-uns d'entre eux modifiaient leur langage, cachant leur conviction que la propriété privée soit la seule solution. Ainsi, ils modifient leur langage stratégiquement pour persuader les autres – y compris les mouvements pour les pêcheurs – de leur soutien « honnête » et « sincère ». Cette technique a été utilisée à Siem Reap et s'utilise en effet de plus en plus. A priori il peut être difficile de distinguer le bon du méchant, mais si l'on étudie bien la situation, elle devient plus claire. On peut voir d'où proviennent les financements, ou bien on peut faire des recherches sur les positions politiques des acteurs ou se renseigner sur les personnes qui siègent à leurs conseils d'administration. **Très souvent, et plus particulièrement dans le cas des organisations écologistes internationales, nous remarquons des liens très étroits avec des multinationales de l'industrie agro-alimentaire, avec la grande distribution, ou avec d'autres géants financiers,** qui sont parfois gouvernés par des individus qui appartiennent aux mêmes organisations qui fournissent les financements.

Compte tenu de ce qui précède, il ne surprendra personne que l'impression générale du WFFP est que la conférence n'a pas réussi à atteindre le seul objectif concret mentionné sur son site, « fournir des conseils pour soutenir des systèmes basés sur les droits ». Or notre participation a été fondamentale pour plusieurs raisons. D'abord, sans les exposés du WFFP, les amis du WFF, de l'ICSF et de quelques chercheurs, la conférence aurait été une assemblée de penseurs et institutions néolibérales qui auraient eu le champ libre pour développer leurs propres projets pour la gouvernance des pêches basée sur des régimes de la propriété privée. Deuxièmement, le fait d'avoir pu connaître les acteurs clés et nous renseigner sur leurs intentions cachées nous sera extrêmement utile pour pouvoir développer et affiner des stratégies pour promouvoir une approche basée sur les droits de l'homme et la mise en œuvre des directives de la FAO.

Pour plus d'informations sur la conférence [UserRights2015](#)

Donateurs/partenaires : Environmental Defence Fund (EDF), Norwegian Agency for Development Cooperation (Norad) Norad et Swedish International Development Cooperation Agency (Sida)←

Participants : 95 hommes et 45 femmes

May 19, 2015 , Secrétariat international du WFFP

Notes

[1] La seule référence aux objectifs de la conférence sur le site officiel : <http://www.fao.org/about/meetings/user-rights-2015/fr/>